Zeitschrift: Animato
Herausgeber: Verband Musikschulen Schweiz
Band: 16 (1992)
Heft: 5

Artikel: Un rapport d'encouragement à la place d'un certificat
Autor: Schwarz, Mario
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-959066

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une tâche croissante des écoles de musique: l'enseignement instrumental des adultes et des personnes âgées.

Enseignement instrumental pour personnes âgées

Les écoles de musique ont pour tâche de donner un enseignement musical aux adultes ainsi qu'aux personnes âgées. Selon l'âge et les buts personnels qui motivent l'inscription dans une école de musique – qu'il s'agisse d'un débutant ou d'une personne désireuse de se perfectionner – l'enseignement méthodique-didactique doit s'adapter aux données individuelles. Les buts de l'enseignement et les méthodes varient considérablement si l'on se trouve en face d'adultes ou de jeunes gens. Les adultes ne se remettent pas toujours à étudier pour leur satisfaction personnelle, mais aussi souvent pour se maintenir dans la communauté, dans une société de musique, ce qui a une signification de politique sociale.

Lors de mes études, l'enseignement spécifique des personnes âgées n'était pas un sujet de conversation. L'enfant aux prises avec cordes et archet était au premier plan. Dans le meilleur des cas, on envisageait la possibilité d'enseigner un jour à des élèves adultes. Des gens qui auraient envie de rejouer et qui vivraient ce retour à l'instrument avec beaucoup d'intérêt et d'enthousiasme. Quand j'ai commencé mon travail à l'école de musique d'Unterägeri, il y a trois ans, j'ai été surprise de voir sur la liste de mes élèves un intéressé de 78 ans. Cette personne, membre zélé depuis plus de soixante ans de la Société d'orchestre du lieu, désirait reprendre des leçons afin de se maintenir à jour sur la littérature d'orchestre. Depuis trois ans maintenant, nous travaillons régulièrement chaque quinzaine trente minutes ensemble. Après une étude, nous nous attelons à des oeuvres qui sont étudiées par les orchestres (suites, sonates d'église, messes, etc.); le temps passe très vite.

Particularité: but de l'enseignement

Qu'est-ce qui est différent dans l'enseignement pour les personnes âgées? Tout d'abord, je crois, ce sont les buts. On n'espère plus atteindre des sommets de virtuosité, mais au contraire de maintenir au mieux une mobilité des doigts, qui après tant d'années de travail – dans ce cas en tant que maître coiffeur – souffrent de rhumatisme. Cela signifie souvent devenir inventif dans le choix des doigtés, afin d'éviter de grandes tensions dans la main.

Il n'est plus nécessaire non plus d'obtenir une technique des doubles cordes, qui pourrait créer des douleurs, mais dominer les difficultés techniques dans les traits d'orchestre. Parfois, on laisse une note pour la changer par une autre plus confortable.

Il faut aussi adapter aux études des doigtés très individuels, ce qui est imprimé n'est plus sacro-saint. Le choix des études est fait en fonction des possibilités individuelles; diverses sortes de coups d'archet se laissent alors bien maîtriser.

La technique doit être adaptée aux contraintes physiques. (Photos: RH)

Sans faire pression et pourtant en poursuivant notre but, nous travaillons à chaque leçon des partitions difficiles pour orchestre. Entretemps nous jouons en duo pour nous relaxer et mon élève peut alors me montrer sa grande routine de la lecture des partitions. Les fausses notes sont à mettre sur le compte des lunettes, car il n'y en a pas qui permettent à un violoniste de jouer sans problème. Les opticiens seraient priés de trouver une solution. Cependant jusqu'à présent nous devons encore accepter des partitions mal lues et des tierces «fausses».

L'enseignement à des personnes âgées est devenu pour moi une tâche et un défi dont je ne pourrais plus me passer. C'est extraordinaire de travailler avec une personne au bénéfice d'une riche expérience de vie, avide d'apprendre et qui montre un enthousiasme étonnant pour la musique; un modèle pour nous les jeunes. Cela me procure beaucoup de satisfactions.

Les élèves de quatre-vingts ans sont certainement une exception et l'enseignement dispensé est fortement tributaire de la personne et de ses possibilités. Dans mes classes de violon, il y a tout de même d'autres élèves dont l'âge oscille entre quarante et septante ans. Alors que les plus jeunes disposent déjà d'un bagage remarquable sur lequel on peut compter, les plus âgés se plaignent du manque de formation possible qui existait de leur temps. En dehors des grandes villes, l'enseignement était dispensé par des professeurs privés sans le secours d'une école de musique, et qui souvent donnaient des heures en groupe, ce qui n'est pas sans conséquences négatives pour l'enseignement des instruments à cordes.

Au sein de l'orchestre, les différences de niveau entre les générations sont notables. Les jeunes qui sortent des écoles de musique représentent une menace. Afin de pouvoir gérer la situation actuelle, il faut de la tolérance de part et d'autre. Le fait que plusieurs générations se côtoient dans une société d'orchestre représente aussi un plus. Les anciens peuvent être un modèle; ils participent à une société depuis des années, ils sont constants, conscients de leur devoir, et apportent un engagement sans faille. Les plus jeunes apportent un nouvel élan et mettent à disposition leur dextérité au service de la cause. Ce qui est idéal, c'est quand une société motive ses anciens membres à suivre des leçons, en leur accordant même un soutien financier, ce qui est heureusement le cas à Unterägeri. Cela permet à la génération précédente de profiter de l'offre très riche de l'école de musique, de profiter de tout ce dont ils avaient dû se passer. Ce sentiment de complémentarité entre jeunes et vieux s'en trouve renforcé et, en jouant ensemble de la musique, cela gomme bien des différences.

Lucia Canonica (Trad. J. Grosclaude)

Animato

Pour développer une partie française dans le journal ANIMATO, nous cherchons

un rédacteur ou une rédactrice

Sa responsabilité sera de réaliser une partie française d'une à deux page par numéro (six numéros par année). En plus d'articles sur des thèmes concernant la pédagogie de la musique, il devra publier des nouvelles sur la politique culturelle et des comptes rendus sur la vie des écoles de musique. Il devra encore constituer un réseau d'informations. Il serait avantageux, sans que cela soit une condition, que le(la) futur(e) rédacteur(rédactrice) ait déjà une certaine pratique de l'ordinateur (traitement de texte MS-Word) ainsi que des connaissances de la langue allemande. Il sera secondé par le rédacteur actuel, jusque là solitaire dans cette tâche et bien sûr rétribué selon le travail effectué.

Vous avez du plaisir à écrire, vous avez une formation dans l'enseignement de la musique, vous exercez une activité dans une école de musique ou un conservatoire, vous désirez vous engagez dans ce travail: notre rédacteur Richard Hafner, qui est à disposition pour de plus amples renseignements, se réjouit de recevoir votre réponse. Pour d'autres informations, vous pouvez contacter Olivier Faller (membre du comité ASEM), Ecole sociale de musique, Case postale 2649, 1002 Lausanne, tél. 021/312 44 41/42, privé 021/23 02 52.

Envoyez vos offres dès que possible à:
Redaktion Animato, z. Hd. Herrn Richard Hafner, Sprungstr. 3a, 6314 Unterägeri, tél. 042/72 41 96, Telefax 042/72 58 75.

Un rapport d'encouragement à la place d'un certificat

Mario Schwarz s'exprime à propos de l'évaluation des élèves d'une école de musique – il présente la solution de l'école de musique de Wittenbach SG

Ainsi que dans d'autres écoles, ce thème a été débattu en long et en large à l'école régionale de musique de Wittenbach. Un groupe de travail a été spécialement constitué à cet effet; il était composé de professeurs, des membres du conseil d'administration et de la direction de l'école. Une solution a été trouvée après des discussions nourries et une grande diversité d'opinions. Le nom de ce rapport est clair, c'est le développement de l'élève qui est le but principal de cette évaluation. Ce rapport ne veut *en aucun cas* juger la prestation de l'élève. Celui-ci se propose de donner au professeur le moyen de *faire progresser* son élève au mieux. En faisant abstraction de la personnalité et des capacités personnelles de l' élève, le professeur va s'efforcer de mettre en valeur son développement musical et ses progrès. Au lieu de mettre une note, il essaie d'éveiller le plaisir de jouer, donc de motiver l'élève.

Discussion préalable avec l'élève

Au lieu de juger la prestation, le professeur donne à l'élève des *suggestions*, il indique ce qui reste encore à améliorer. Ce qui est très positif, ce n'est pas le jugement du professeur, mais la discussion qui a lieu entre lui et l'élève. C'est pourquoi, avant de le lui remettre, le professeur va parler et expliquer les termes de son rapport. L'élève doit prendre position et participer activement à la réalisation de son rapport.

Discussion avec les parents

Le deuxième but de ce rapport, c' est la discussion avec les parents. Peut-être que le rapport d'encouragement de l'élève est l'occasion de plusieurs contacts entre parents et école de musique. Notre expérience s'est révélée très positive. Ceux qui étaient contre ce rapport avant son introduction ont changé d'avis par la suite.

Aspects divers de l'évaluation

Il est possible de remplir ce rapport de bien des manières différentes. Selon les dispositions et le niveau de l'élève, les enseignants peuvent se concentrer en particulier sur chacun d'eux. Ils mettent en valeur diverses manière de jouer et laissent de côté les aspects qui sont encore sans intérêt. On doit aussi essayer de mettre en valeur les progrès dans le développement de l'écoute, des perceptions musicales, de la sûreté rythmique, des connaissances théoriques, de la mémoire musicale, de la technique instrumentale, etc. ainsi que des observations sur la régularité et la rationalisation du travail, la participation pendant les leçons, la capacité de concentration de l'enfant ainsi que sur sa créativité et son talent d'improvisation.

Réflexions globales

Le professeur doit essayer de codifier brièvement les éléments mentionnés ci-dessus, et d'autres encore, afin que les parents et les élèves aient une impression globale du niveau de développement. Des mentions négatives seront à éviter. De plus, on fera une liste de toutes les auditions, concerts, soirées de parents auxquels l'élève aura participé. Cela permettra aussi au professeur de contrôler si l'élève participe bien à de telles manifestations au moins une fois par année.

Organisation

Le professeur donne ce rapport à l'élève avant la fin du semestre. Ce rapport doit être remis au professeur afin que celui-ci puisse y inscrire les remarques pour le second semestre. Il est donc valable pour deux semestres. Une copie de ce dernier reste entre les mains du professeur. Après le second semestre, le rapport demeure chez les parents qui en sont alors responsables.

Il est vrai que beaucoup d'élèves sont parfois contents de pouvoir un jour revoir combien de temps, chez qui, dans quelle école et quel instrument ils ont étudiés. Ce rapport ne sera fourni qu'aux élèves ayant suivi des leçons *individuelles*. Les adultes et jeunes hors de l'école obligatoire ne reçoivent pas ce rapport.

Promouvoir plutôt que mettre des notes

Nous estimons qu'il est important que l'on ne considère pas ce rapport comme un certificat. Il doit plutôt – comme l'indique son nom – favoriser l'enfant dans son développement musical. En même temps cependant, il doit fournir des indications aux parents et à l'élève sur son niveau actuel et, en cas de nécessité, il peut aussi servir de base de discussion. Ce rapport va être discuté avec chaque élève avant d'être remis, et sera signé par l'élève, le professeur de musique et les parents. *Mario Schwarz*

ECOLE REGIONALE DE MUSIQUE DE WITTENBACH SG

Rapport d'encouragement de l'élève

Nom:

Adresse:

Branche:

1er / 2ème semestre 19 /

Cet élève a fait des progrès dans:

Ces prochains temps, nous travaillerons tout spécialement:

Participation à diverses auditions, concerts:

Participation à des ensembles, orchestres, chœurs:

Lieu et date:

La ou le professeur de musique:

Discuté le:

L'élève:

Les parents:

(Après le 1er semestre, le rapport doit être retourné au professeur de musique.)